

Code de conduite dans le cabinet de sophrologie

1. Respect des Horaires

- Les séances commencent et se terminent à l'heure prévue. Il est demandé aux personnes ayant RDV d'arriver à l'heure afin de ne pas perturber le déroulement des séances.
- En cas de retard, la sophrologue, Mylène Fusillier Gacis, se réserve le droit de raccourcir la séance, celle-ci se terminant à l'heure prévue pour ne pas impacter les rendez-vous suivants.

2. Annulation et Report de Séance

- Toute annulation ou report de séance doit être signalé au moins 24 heures à l'avance.
- En cas d'annulation tardive ou d'absence non justifiée, la sophrologue, Mylène Fusillier Gacis, se réserve le droit de facturer la séance.
- En cas d'urgence ou de problème de santé, la personne ayant RDV est invitée à prévenir la sophrologue, Mylène Fusillier Gacis, par mail, à l'adresse suivante : mylenefusilliergacis@gmail.com et ce, dès que possible.

3. Confidentialité et Respect de l'Espace

- Le cabinet est un espace calme. Il est demandé aux personnes de respecter le silence dans les zones d'attente et de garder leur téléphone éteint ou en mode silencieux.
- Le respect de la confidentialité est essentiel. Il est demandé de ne pas perturber les autres personnes venant en consultation et de respecter la tranquillité des lieux.

4. Hygiène et Tenue

- Pour le confort de tous, les personnes ayant RDV sont invitées à se présenter avec une hygiène personnelle appropriée.
- Les séances de sophrologie se font habillé(e)s. Une tenue confortable est recommandée.

5. Règlement des séances

- Par chèque
- Il est également possible de régler par virement, au moins 24h avant la séance.

Je vous remercie de l'attention portée à ce document.